

Première rencontre du conseil d'établissement du 5 octobre 2020-21

Procès-verbal de la première rencontre régulière de l'année 2020-21 du conseil d'établissement de l'école Philippe-Morin du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le 5 octobre 2020, par visioconférence (TEAMS), présidé par M. Éric Lefebvre, nouveau président sortant.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum :

Après vérification du quorum, ouverture de la séance à 18h38

1.1. Présentation des membres :

Membres parents

- Madame Florence Say
- Madame Geneviève Auger (parent substitut)
- Madame Manon Gaudreault
- Madame Amel Chamakh
- Monsieur Éric Lefebvre

Membres du personnel

- Madame Ariane Laguë-Choinière
- Madame Liette Dagenais
- Madame Stéphanie Plourde
- Madame Patricia Séguin
- Madame Catherine Dubois
- Madame Nadia Baribault

Membre absent

- Madame Judith Germain

Membre de la communauté

- Madame Marie-Josée Dupré

Direction

- Madame Anouk Bilodeau

1.2. Nomination de la présidence, vice-présidence, secrétaire

Mme Say propose la nomination de M. Lefebvre comme président, appuyé par Mme L-Choinière. Adopté à l'unanimité.

Mme Gaudreault se propose, appuyé par M. Lefebvre, pour le poste de vice-présidente. Adopté à l'unanimité.

Mme Chamakh se propose comme secrétaire, Mme Say appuie. Adopté à l'unanimité.

1.3. Nomination d'un membre de la communauté

Mme Auger propose Mme Marie-Josée Dupré, appuyé par Mme L-Choinière

1.4. Mot de la présidence : M. Lefebvre remercie les membres pour leur confiance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : Mme L-Choinière propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Mme Dagenais.

3. Question du public : Il n'y en a pas.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 juin 2020

Mme Auger propose l'adoption du procès-verbal, Mme Say appuie.

5. Mot de la direction : félicitations aux nouveaux venus, cette année on a de nouvelles personnes, c'est du sang neuf. Nos actions et notre mission sont pour la réussite du plus grand nombre ainsi que pour le bien-être et la santé des élèves. L'équipe-école est stable.

Implantation de *Vers le pacifique* pour diminuer les violences verbales et physiques. La situation actuelle liée à la pandémie a provoqué la diminution des groupes dans la cour, ce qui est positif au niveau des interactions entre les élèves et les surveillants.

Projet d'intervention précoce pour améliorer lecture.

Augmenter taux de réussite des mathématiques chez les filles.

Malgré le contexte lié à la pandémie de la COVID 19, la mission de l'école se poursuit.

Semaine de l'école publique soulignée et de la journée mondiale des enseignants de l'UNESCO.

6. Dépôt de documents

6.1. Règles de régis interne

6.2. Calendrier des réunions

6.3. Règles de fonctionnement du service de garde et service des dineurs

6.4. Frais chargés aux parents SdD et SdG :

6.5. Choix du traiteur

7. Liste des membres du CÉ : M. Lefebvre propose de communiquer la liste des membres du CÉ avec # de téléphone et courriels. Mme Gaudreault appuie.
8. Règles de régie interne : proposé par Mme Gaudreault et appuyé par Mme Say avec les modifications. Résolution no. 2021-01
9. Calendrier des réunions : 2 novembre, 7 décembre, 1 février, 29 mars. 3 mai et 7 juin. Proposé par Mme L-Choinière et appuyé par Mme Chamakh. Approuvé à l'unanimité. Résolution no. 2021-02
10. **Budget du CÉ 2020-2021** : 375\$ pour une contribution inspirée de l'idée de Mme Auger. Mme Auger propose une idée de Dalbé-Viau qui a organisé un souper bénéfice et le budget CÉ a permis d'acheter des places pour les membres du CÉ. Mme Chamakh propose, Mme Auger appuie. Adopté à l'unanimité. Résolution no. 2021-03
11. **Règles de fonctionnement Service de dîneurs et Service de garde**
Présenté par Mme Stéphanie. Approuvé avec modification aux pages 12 et pages 13. Proposé par Mme Baribault, appuyé par Mme Auger. Adopté à l'unanimité. Résolution no. 2021-04
12. **Frais chargés aux parents**
Présenté par Mme Stéphanie. Les tarifs sont variables d'un centre scolaire à l'autre. Quatre familles bénéficient des repas gratuits du Relais populaire. Comment ont-ils été choisis ? Service de garde a évalué et ciblé ces familles, possible qu'il y en ait d'autres. Des familles peuvent appeler, lien vers Relais populaire envoyé. Proposé par Mme L-Choinière, appuyé par Mme Auger. Adopté à l'unanimité. Résolution no. 2021-05.
13. **Choix du traiteur SdD**
Le président propose un vote : Vote proposé par Mme L-Choinière et appuyé par Mme Auger : Relais populaire a 9 votes et 2 pour le Traiteur scolaire. Le choix du traiteur est le Relais populaire. Résolution no. 2021-06.
14. **Comité cour d'école** : reporté
15. **Point du personnel** : aucun point du personnel
16. **Rapport de la personne déléguée au Comité de parents** : reporté
17. **Varia** : aucun
18. **Levée de l'assemblée** : 20h41.

